MON COMPTE AU QUOTIDIEN

RECUEIL DES PRIX DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES APPLICABLES AUX PARTICULIERS À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025



SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	3
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	4
BANQUE À DISTANCE	4
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	5
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	9
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	12
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	13
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	14
SUCCESSIONS	15
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	15
RÉSOUDRE UN LITIGE	16

Pour vous aider à gérer au mieux votre compte, votre banque se doit de vous informer des coûts des produits et services qui vous sont proposés.

Le Crédit Mutuel s'est engagé à vous apporter cette transparence.

Ce document reprend les conditions « standard » applicables, à partir du 1^{er} janvier 2025 aux produits et services souscrits.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos Caisses de Crédit Mutuel, sur simple demande ou via www.creditmutuel.fr.

En cas de demande concernant des opérations complexes, n'hésitez pas à demander l'établissement d'un devis à votre conseiller Crédit Mutuel.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services.

▶ Abonnement aux services de banque à distance sur internet CMUT Direct Connexion	2 jours de connexion gratuits par mois puis 0,50 € par connexion
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail Top Infos	1,50 € par mois permettant de recevoir 5 alertes soit pour information 18,00 € par an (0,20 € par alerte supplémentaire)
▶ Tenue de compte	2,10 € par mois soit pour information 25,20 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) CB Mastercard ou CB Visa Classic à débit immédiat à débit différé	43,00 € par an 43,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) CB Mastercard On line ou CB Visa On line	31,50 € par an
▶ Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € par retrait à partir du 6° par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur-Carte)	26,00 € par an
 ▶ Virement (en cas d'un virement SEPA⁽¹⁾ occasionnel) • Au guichet • Par internet 	3,50 € par virement GRATUIT
Prélèvement Frais par paiement d'un prélèvement SEPA Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA Prélèvement SEPA	GRATUIT
► Commission d'intervention • avec un plafond de 7,80 € par jour et de 80,00 € par mois	7,80 € par opération

⁽¹⁾ Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, être réalisé au sein de la zone SEPA*, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiale

du bénéficiaire.

* La zone SEPA est constituée des États membres de l'Espace Économique Européen et des six pays
Andorre, Monaco, San Marin, Suisse, Royaume-Uni et Vatican.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

La souscription de parts sociales de votre Caisse de Crédit Mutuel vous permet d'obtenir la qualité de sociétaire⁽¹⁾.

Ouverture et clôture de compte

GRATUIT

▶ Transfert Facile

GRATUIT



Avec **Transfert Facile**, vous profitez du service de mobilité bancaire. Vous nous confiez les démarches nécessaires au changement de vos domiciliations bancaires vers votre nouveau compte : au Crédit Mutuel, on s'occupe de tout!

RELEVÉS DE COMPTE

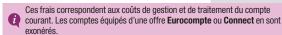
▶ Édition de vos relevés de comptes, par mois

 Mensuel 	GRATUIT
 À la quinzaine 	1,60 €
 Décadaire 	3,20 €
 Hebdomadaire 	4,80 €
 Journalier 	19,20 €
▶ Frais de duplicata d'un relevé de compte	6,30 €
► Récapitulatif annuel des frais	GRATUIT

TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte, par mois

2.10 €

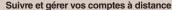


Frais de tenue de compte inactif, par an (article L312-19 du Code Monétaire et Financier)

30,00€

SERVICES EN CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL		
▶ Délivrance d'un RIB / IBAN	GRATUIT	
► Frais de location de coffre-fort, par an (assurance pour 40 000 €)	À partir de 61,00 € (selon capacité)	
▶ Frais de désolidarisation d'un compte joint	30,60€	
Frais de recherche consécutive à une adresse erronée (pli non distribué)	10,20€	
 Frais de change manuel Achat et vente de devise, par opération 	Cours achat / vente ⁽²⁾ + 3,10 €	
▶ Frais de lettre	1,60 €	
▶ Frais de recherche, par demande	12,00€	

LA BANQUE À DISTANCE



Avec votre contrat de banque à distance **CMUT Direct**, accédez à vos comptes à tout moment et en toute sécurité sur **www.creditmutuel.fr** ou sur votre application mobile.

Abonnement aux services de banque à distance CMUT Direct, par mois - 26 ans - 50 %

0.50€

⁽¹⁾ Sous réserve d'être agréé par le Conseil d'Administration (article 6 des statuts).

⁽²⁾ Cours de change spécifiques achat et vente de billets à la date de l'opération.

▶ Abonnement aux services de banque à distance CMUT Direct 10-17 ans	GRATUIT
► Abonnement aux services de banque à distance CMUT Direct Connexion - 26 ans - 50 %	
 2 premiers jours de connexion, par mois 	GRATUIT
 Au-delà, par jour de connexion 	0,50 €
▶ Service d'authentification	
 Confirmation Mobile 	GRATUIT
 Digipass, par boitier 	29,60€
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail	
• •	1 50.0
• Top Infos (5 alertes incluses), par mois	1,50 €
 Au-delà, par alerte supplémentaire 	0,20 €

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENTS⁽¹⁾

CARTES	
Gamme cartes bancaires, cotisation annu	uelle - 26 ans - 50 %
Carte de dépôt ⁽²⁾	8,00€
Carte CB Mastercard On line ⁽³⁾ ou CB Visa On line ⁽³⁾ (cartes à autorisation systématique)	31,50 €
► Carte CB Mastercard ⁽³⁾ ou CB Visa Classic ⁽³⁾	43,00€
► Carte CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	128,00 €
Carte CB Mastercard World Elite	265,00€
Carte CB Visa Infinite	310,00 €
▶ Option Débit Différé ⁽⁴⁾	GRATUIT
▶ Option Certizen ⁽⁵⁾	12,00€

Gamme dédiée aux jeunes, cotisation annuelle		
12,25 €		
18,00€		
GRATUIT		
GRATUIT		

espèces sur GAB Crédit Mutuel-CIC (E-retrait ⁽⁷⁾⁽⁸⁾)	GRATUIT	
Retrait d'espèces dans le réseau Crédit Mutuel		
Retrait d'espèces en Points Relais Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie	GRATUIT	
 Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets⁽⁹⁾ (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) 	GRATUIT	

- (1) Sous réserve d'acceptation. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.
- (2) Ou Carte Automate Bancaire.
- (3) Pour une 2^{lme} carte sur un même compte, vous bénéficiez d'un demi-tarif sur la cotisation carte la moins élevée. Offre non cumulable avec la réduction moins de 26 ans.
- (4) Option éligible sur carte CB Mastercard, CB Visa Classic, CB Mastercard Gold, CB Visa Premier, CB Mastercard World Elite, CB Visa Infinite.
- (5) Option éligible sur carte CB Mastercard, CB Mastercard Gold et CB Visa Premier.
- (6) Cette carte ne fait plus l'objet d'une commercialisation. La tarification s'applique pour les cartes souscrites antérieurement.
- (7) Utilisation sous réserve de détention d'un contrat de banque à distance et d'une carte bancaire éligible.
- (8) Maximum 2 par mois et 4 par an selon éligibilité du guichet automatique bancaire (GAB).
- (9) Des réseaux Crédit Mutuel, CIC et Cash Services.

Retrait d'espèces au distributeur automatique d'une autre banque

▶ Frais par retrait d'espèces en euros dans l'Espace Économique Européen

·	' '
 Avec une carte à autorisation systématique 	1,00€
Avec une carte CB Mastercard On line Origine	1,00 € à partir du 5° par mois
 Avec une carte CB Mastercard ou CB Visa Classic 	1,00 € à partir du 6º par mois
Avec une carte haut de gamme ⁽¹⁾	GRATUIT
► Frais par retrait d'espèces en euros hors Espace Économique Européen ou retrait en devises (avec un plafond de 7,50 €)	3,12 € + 2,00% du montant
Paiement par carte	
Frais par paiement en euros dans l'Espace Économique Européen	GRATUIT
Frais par paiement en euros hors Espace Économique Européen ou paiement en devises (avec un plafond de 7,50 €)	0,31 € + 2,00% du montant

Autres prestations (par opération)	
▶ Frais d'opposition en cas de perte ou de vol	GRATUIT
▶ Frais de refabrication d'une carte	10,70 €
▶ Frais de réédition d'un code confidentiel	8,00€
► Frais de modification temporaire de plafond ⁽²⁾	8,60 €
Frais d'envoi d'une carte en envoi simple	GRATUIT

Vous partez à l'étranger ? Pour utiliser votre carte en toute sécurité,

pensez à informer votre conseiller avant votre départ.

VIREMENTS

Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, tre réalisé au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/ express), être en frais partagés (SHARE), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

Virements internes en euros			
Frais par virement entre vos comptes	GRA	GRATUIT	
Émission d'un virement SEPA			
	CMUT DIRECT	GUICHET	
 Cas d'un virement permanent Frais de mise en place Frais de modification 	GRATUIT GRATUIT	5,20 € ⁽³⁾ 2,05 € ⁽³⁾	
Cas d'un virement occasionnelVirement standard ou instantané	GRATUIT	3,50 €(3)	
Réception d'un virement SEPA			
▶ Virement standard ou instantané	GRA	GRATUIT	

⁽¹⁾ CB Mastercard Gold, CB Visa Premier, CB Mastercard World Elite, CB Visa Infinite.

⁽²⁾ Toute modification du plafond de retrait ou de paiement est soumise à l'acceptation de votre Caisse de Crédit Mutuel. Service gratuit si effectué par CMUT Direct.

⁽³⁾ Gratuit s'il s'agit de virements internes entre vos comptes.

Émission d'un virement non SEPA ⁽¹⁾		
	CMUT DIRECT	GUICHET
Cas d'un virement permanentCommission de transfert	16,00€	19,50 €
Cas d'un virement occasionnelCommission de transfert	16,00€	19,50 €
Réception d'un virement non SEPA		
Commission de rapatriement	10,00€	
Commission additionnelle		
► Commission de change		13,00€
▶ Option urgent ⁽²⁾		3,05€
▶ BIC / IBAN absent ou incorrect		5,20 €
Frais de rejet d'un virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire		5,45 €

La zone SEPA, l'espace unique de paiement en euros

SEPA (Single Euro Payments Area) correspond à l'espace unique de paiement en euros.

La zone SEPA est constituée des États membres de l'Espace Économique Européen et des six pays (Andorre, Monaco, San Marin, Suisse, Royaume-Uni et Vatican).



⁽¹⁾ Sous réserve d'application des frais du correspondant.

⁽²⁾ Cas d'un virement réglementé.

PRÉLÈVEMENTS	
▶ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT
 Frais d'opposition ou révocation sur un mandat de prélèvement 	GRATUIT
CHÈQUES	
 Frais d'envoi de chéquier En envoi simple En lettre suivie ou en recommandé 	GRATUIT frais postaux
 Frais d'émission d'un chèque de banque Avec Eurocompte⁽¹⁾ 	12,00 € Gratuit
Frais de recherche et de copie d'un chèque	8,50 €
 Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur en cas de perte ou vol 	14,60 €
• Avec Assur-Carte	GRATUIT
▶ Frais de destruction chéquier	5,40 €
Remise de chèque payable à l'étranger en euros ou er	ı devises
▶ SBF (Sauf Bonne Fin) ⁽²⁾	
• Commission d'encaissement (minimum 14,20 €, maximum 55,00 €)	0,10 % du montant
Commission de change	+ 13,00 €
CAE (Crédit Après Encaissement)(2)	

cf. ci-dessus

+ 7,70 €

+36,80€

• Frais appliqués aux remises SBF

• Commission de dossier CAE

· Commission d'envoi sécurisé

⁽¹⁾ Dans la limite de 3 par trimestre.(2) Sous réserve d'application des frais du correspondant.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

OFFRES GROUPÉES EUROCOMPTE

Les offres Eurocompte sont des offres groupées de services comprenant :







UN SERVICE D'OPTIMISATION DES EXCÉDENTS DE TRÉSORERIE



UNE CARTE DE PAIEMENT



BANQUE À DISTANCE

En plus des services essentiels, les offres sont personnalisables grâce à l'ajout d'options.

Cotisation mensuelle à partir de :			
Les offres Eurocompte	Tranquillité	Confort	Sérénité
Formule classique	3,65 €	6,80€	11,95 €
Formule Duo's ⁽¹⁾	-	3,55€	6,20 €
Votre carte de paiement			
▶ CB Mastercard On line ou CB Visa On line	Inclus	-	-
▶ CB Mastercard ou CB Visa Classic	+ 2,35 €(2)	Inclus	-
▶ CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	-	-	Inclus
▶ CB Mastercard World Elite	-	-	+ 8,80 €(2)
▶ CB Visa Infinite	-	-	+ 12,70 €(2)
Votre 2 ^{nde} carte de paiement			
▶ 2° CB Mastercard On line ou CB Visa On line	1,31 €	1,31 €	1,31 €
▶ 2° CB Mastercard ou CB Visa Classic	1,79 €	1,79 €	1,79 €
▶ 2º CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier			5,33 €
Vos options de banque à distance			
CMUT Direct	0,50€	Inclus	Inclus
▶ Top Infos (5 alertes incluses)	1,00 €	Inclus	Inclus
Vos options disponibles sur Tranquil	lité, Confort	et Sérénité	
▶ Option Certizen(3)			1,00€
▶ Votre assurance moyens de paiement Assur-Carte			
 Formule E (couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel) Formule F (couvre les moyens de paiement quelle que soit la banque) 		1,91 € 2,29 €	
Votre autorisation de découvert jusqu'à 1600 € ⁽⁴⁾		2,236	
Frais de mise en place et de renouvellement		0,90€	
Assurance décès facultative ⁽⁵⁾			0,67€

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

- (1) Eurocompte Duo's est soumis à la détention préalable par le souscripteur, son conjoint, concubin ou partenaire de PACS d'un autre Eurocompte éligible. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.
- (2) En remplacement de la carte incluse par défaut
- (3) Option éligible sur les cartes CB Mastercard, CB Mastercard Gold et CB Visa Premier.
- (4) Au-dela nous consulter.
- (5) Cotisation par emprunteur assuré.

OFFRE GROUPÉE POUR LES 10 - 17 ANS(1)

Connect Origine est une offre groupée de services comprenant :









LINE CARTE ON LINE ORIGINE



- Les avantages :
 - Gratuité des frais de retrait à un DAB à l'étranger⁽²⁾
 - Gratuité des frais de paiement carte dans tous les pays
- Cotisation mensuelle

1.50 €

OFFRES GROUPÉES POUR LES 17 - 28 ANS (1)

Les offres Eurocompte sont des offres groupées de services comprenant :







LINE CARTE





UN SERVICE D'OPTIMISATION

UN ACCÈS DE

En plus des services essentiels, les offres sont personnalisables grâce à l'ajout d'options.

Cotisation mensuelle à partir de :			
Les offres Eurocompte	Jeune 17 ans ⁽¹⁾	Jeune 18-25 ans	Jeune 18-28 ans
Formule	2,00€	3,00€	5,00€
Votre carte de paiement			
CB Mastercard On line ou CB Visa On line	Inclus	Inclus	-
CB Mastercard ou CB Visa Classic	-	Option(3)	Inclus
▶ CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	-	-	+ 2,10 €(4)
Vos options disponibles sur Jeune 18-25 ans et Jeune 18-28 ans			
▶ Option Certizen ⁽⁵⁾		0,50€	0,50€
▶ Votre autorisation de découvert jusc	µ'à 1600 € ⁽⁶⁾		
 Frais de mise en place et de renouvellement 		0,45€	0,90€
Assurance décès facultative ⁽⁷⁾		0,32€	0,32 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

- Avec accord du représentant légal pour les moins de 18 ans.
- (2) Dans la limite de 4 retraits par mois au distributeurs automatique de billets, hors frais de correspondants.
- (3) Option possible sans supplément, en remplacement de la carte incluse par défaut.
- (4) En remplacement de la carte incluse par défaut
- (5) Option éligible sur les cartes CB Mastercard, CB Mastercard Gold et CB Visa Premier.
- (6) Au-dela nous consulter.
- (7) Cotisation par emprunteur assuré.

OFFRE ÉTUDES À L'ÉTRANGER



Offre destinée aux jeunes 18-28 ans qui partent à l'étranger pour poursuivre leurs études ou effectuer un stage.

Les avantages :

- Gratuité de frais de retrait à un DAB à l'étranger⁽¹⁾
- · Gratuité des frais de paiement carte à l'étranger

Cotisation mensuelle, à partir de

6.10 €

OFFRE GROUPÉE POUR LES MAJEURS PROTÉGÉS

Eurocompte Vie Quotidienne est une offre groupée de services comprenant :



UN COMPTE COURANT POUR LE MANDATAIRE ET UN COMPTE COURANT POUR LE MAJEUR PROTÉGÉ



UN SERVICE D'OPTIMISATION DES EXCÉDENTS DI



UNE CARTE DE RETRAIT

En plus des services essentiels, les offres sont personnalisables grâce à l'ajout d'options.

Cotisation mensuelle, à partir de	1,99 €
Votre carte de paiement :	
▶ En remplacement de la carte de retrait, carte CB Mastercard Vie Quotidienne pour le majeur protégé ou CB Mastercard On line pour le mandataire	0,60€
▶ En supplément CB Mastercard On line pour le mandataire	1,20€
Vos options :	
 Vos options de banque à distance CMUT Direct en consultation pour le majeur protégé 	0,50€
▶ Votre assurance moyens de paiement Assur-Carte • Couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel	1,91 €
Votre autorisation de découvert • Souplesse ⁽²⁾	Nous consulter

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

SERVICES BANCAIRES DE BASE (SBB)

Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par les articles L312-1 et D312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

GRATUIT

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire à la demande, virements SEPA, envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, encaissement de chêques, dépôts et retraits d'espèces au guichet de la banque, paiements par prélèvement SEPA ou TIP SEPA, un contrat de gestion de compte à distance, une carte de paiement à autorisation systématique permettant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux chèques de banque par mois et un plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4,00 € par jour et à 20,00 € par mois.

⁽¹⁾ Dans la limite de 4 retraits par mois au distributeurs automatique de billets, hors frais de correspondants.
(2) Sous réserve d'acceptation du dossier, du délai de rétractation prévu par la loi et dès expiration du délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

CRÉDIT MUTUEL FACIL'ACCÈS

Offre destinée aux personnes en situation de fragilité financière. Ensemble de services bancaires prévus par les articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier. Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services.

1,00€

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, une carte de paiement à autorisation systématique, dépôts et retraits d'espèces au guichet de la banque, virements SEPA, paiements par prélèvement SEPA en nombre illimité, deux chêques de banque par mois, un contrat de gestion de compte à distance, un système d'alertes sur le inveau de solde du compte, relevés d'identité bancaire, plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4,00 € par jour et à 20,00 € par mois et un plafonnement spécifique des frais d'incident de paiement (cf. p.13).

PRESTATIONS DE BASE

Ensemble de services bancaires prévus par les articles L312-1 II et D312-5 du Code Monétaire et Financier. Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services.

COMMISSION D'INTERVENTION

3.50€

- 26 ans - 50 %

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire à la demande, virements SEPA, envoi mensuel d'un extrait de compte, encaissement de chèques, paiements par prélèvement SEPA ou TIP SEPA, un contrat de gestion de compte à distance, dépôts et retraits d'espèces au guichet et aux GAB et une carte de paiement permettant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne.

Frais perçus par la banque en raison d'une opération entrainant une irrégularité de

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. Commission d'intervention, par opération 7.80 €(1) (avec un plafond de 7,80 € par jour et 80,00 € par mois) **OPÉRATIONS PARTICULIÈRES 10** % du Frais de saisie administrative à tiers détenteur, par montant dû au Saisie (avec un plafond de 90,00 €) Trésor Public Frais de saisie-attribution, par saisie 90.00€ Frais de lettre d'information pour compte débiteur 13,00€ non autorisé, par lettre Frais percus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant que le solde d'un compte est débiteur sans autorisation ou a dépassé le montant du découvert autorisé. INCIDENTS DE PAIEMENT Incidents liés aux chèques Frais suite à notification signalée par la Banque de 22,00€ France d'une interdiction d'émettre des chèques

Sans provision

Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant de l'émission d'un chèque sans provision. Ce courrier informe des délais pour constituer la provision et régulariser la situation, ainsi que des conséquences, notamment financières, d'un éventuel rejet. Au regard de la loi, émettre un chèque sans provision est un acte grave qui entraînera l'interdiction bancaire.

 Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

Frais suite à chèque émis en période d'interdiction

Frais de lettre d'information préalable pour chèque

- Chèque inférieur ou égal à 50,00 €
- Chèque supérieur à 50,00 €

bancaire

30,00 € 50.00 €

20,80€

13.00€

(1) Pour les détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès et les bénéficiaires du SBB : 4,00 € par opération avec un maximum de 4,00 € par jour et 20,00 € par mois.

Frais de lettre d'injonction

13.00€



Elle prévient de l'interdiction bancaire et est envoyée si le compte n'est toujours pas approvisionné malgré l'information préalable au rejet de chèque. L'interdiction bancaire signifie, sous peine de sanctions pénales, qu'il est interdit d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes dans toutes les banques.

Incidents liés aux autres moyens de paiement

- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- 25.50 €
- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision(1)
- 20.00 €(2)

Ce montant intègre les frais d'impayés et la commission d'intervention.

PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte(3) pour les clients éligibles à l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès au titre des articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier

Plafonnement de 25,00 € par mois

Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte (3) pour les clients détenteurs de Crédit Mutuel Facil'Accès

Plafonnement de **20,00 €** par mois et 200.00 € par an

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS(4)

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

DÉCOUVERTS EN COMPTE

Découvert autorisé

Frais de mise en place et renouvellement annuel, à partir de

11.90 €(5)

Assurance décès facultative (6), à partir de

8.04€

▶ Taux du découvert autorisé : taux débiteur annuel indiqué dans votre offre de découvert

Découvert non autorisé

Taux applicable aux dépassements : sauf accord particulier, taux plafond règlementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au Journal Officiel, diminué de 0,05 %. Ce taux est en fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêtés.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

▶ Taux Nous consulter

Crédits amortissables

Frais de dossier (minimum 45 €)

1.00% - 26 ans - 50 % du montant du prêt

 Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.
 10,00 € pour les détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès et gratuit pour les bénéficiaires du SBB. (3) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais surte a notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de ratrait de carte banquire les frais d'une décision de ratrait de carte banquire les frais d'acces (une décision de ratrait de carte banquire les frais d'acces (une décision de ratrait de carte banquire les frais d'acces (une décision de ratrait de carte banquire les frais d'une décision de ratrait de carte banquire les frais d'une décision de ratrait de carte banquire les frais d'une décision de ratrait de carte banquire les frais d'une décision de ratrait de carte de carte d'une décision de ratrait de carte de carte de la carte de carte de la carte de rance d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier, du délai de rétractation prévu par la loi et dès expiration du délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(5) Demi-tarif pour les moins de 26 ans.

(6) Cotisation par emprunteur assuré.

Crédit renouvelable Passeport (Crédit	
Frais de dossierSi déblocage par CMUT DirectSi déblocage au guichet	- 26 ans - 50 %	GRATUIT 0,50 % du montant du prêt
Crédits spécifiques jeunes ⁽¹⁾		
▶ Frais de dossier		GRATUIT
CRÉDITS IMMOBILIER		
▶ Taux		Nous consulter
Prêts Crédit Mutuel		
► Frais de dossier (minimum 300 €)	- 26 ans - 50 %	1,00 % du montant du prêt
► Frais d'avenant (minimum 150 €)		1,00 % du capital restant dû
Prêts réglementés		
 Frais de dossier Prêt Épargne Logement, Prêt à Tau Éco Prêt à Taux Zéro Prêt Conventionné Accession Socia Conventionné 		GRATUIT Nous consulter

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Frais d'avenant

▶ Transfert compte d'épargne vers établissement hors Crédit Mutuel, par compte (PEL, CEL et PEP)

95,00€

Nous consulter

PLACEMENTS FINANCIERS

Courtage (Gestion libre)(2)

Ordres saisis via CMUT Direct(3)

Frais d'exécution de l'ordre selon le montant de l'opération Bourses France, Belgique et Pays Bas

▶ Ordres inférieurs ou égaux à 2 000 €	0,50%
 Dordres supérieurs à 2 000 €⁽⁴⁾ Pour les 10 premiers ordres Du 11° au 20° ordre À partir du 21° ordre 	0,50% 0,35% 0,25%
► Bourses étrangères ⁽⁵⁾ (Avec un minimum sur les comptes titres ordinaires de 30,00 € par ordre)	0,50%

⁽¹⁾ Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

⁽²⁾ Pour les PEA et PEA PME, les frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le Code Monétaire et Financier.

⁽³⁾ Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct.

⁽⁴⁾ Le comptage des ordres s'effectue sur 12 mois glissants.

⁽⁵⁾ Liste des pays disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

Ordres saisis par la banque		
Frais d'éxecution de l'ordre selon le montant de l'opération (avec un minimum sur les comptes titres ordinaires hors Euronext ⁽¹⁾ de 30,00 € par ordre)	0,80 %	
Frais de transaction sur OPC(2)	Nous consulter	
▶ Autres titres financiers(3)(4)	Nous consulter	
► Intégration ou cession de titres non cotés en PEA/PEA-PME (avec un montant maximum de 150 €)	1,20 % du montant de l'opération	

Convention de compte titres et de services(5)

Convention de compte titles et de services	
La convention de compte titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.	
► Frais semestriels sur l'encours (minimum 14,00 € maximum 75,00 €)	0,125 %
 Clients exclusivement détenteurs de Parts Sociales B, forfait semestriel 	14,00 €
► Gestion pilotée titres, frais semestriels sur l'encours (minimum 15,00 €)	0,675 %

Transfert

Transfert d'un compte titres ou PEA(3) ou PEA PME(3) hors Crédit Mutuel ou CIC		
Frais par ligne de titres cotés	15,00 €	
Frais par ligne de titres non cotés	50,00€	
► Maximum total par compte	150,00€	
▶ Droit de garde	GRATUIT	

COMPTES ET PORTEFEUILLES GÉRÉS	
 Conseils d'un expert ou délégation pour la gestion de vos titres 	Nous consulter

SUCCESSIONS

Frais d'ouverture d'un dossier de succession, selon les avoirs⁽⁶⁾ au Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie à la date du décès

• De 0 à 5 000 € • Au-delà de 5 000 € ⁽⁷⁾ (maximum 900 €)	GRATUIT 1,00 % des avoirs
Forfait annuel de gestion d'un dossier de succession, au-delà d'un an	115,00 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol de vos moyens de paiement

 Assur-Carte formule E, par an (couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel) 	26,00 €
 Assur-Carte formule F, par an (couvre les moyens de paiement quelle que soit la banque) 	31,00 €
Cotisation à nos offres d'assurances Auto, Habitation, Santé ou Prévoyance	Nous consulter

- (1) Liste des pays disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.
- (2) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.
- (3) Pour les PEA et PEA PME, les frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le Code Monétaire et Financier.
- (4)La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC (Organismes de Placement Collectif) par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel et sur www.creditmutuel.fr. (5) Tarif perçu d'avance prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06.
- (6) Compte courant, épargne bancaire et épargne financière.
- (7) Gratuit pour les mineurs.

+ 100 Ref: 11.61.52 - Conditions Janvier 2025

RÉSOUDRE UN LITIGE

VOTRE CONSEILLER

Il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes difficultés qui pourraient survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

RELATIONS CLIENTÈLE

Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie 43, boulevard Volney - 53083 Laval Cedex 9 E-mail: relations-clientele@creditmutuel.fr N° Cristal 0 969 395 724 (appel non surtaxé)

MÉDIATEUR

Médiateur du Crédit Mutuel 63. chemin Antoine Pardon 69160 Tassin La Demi-Lune www.lemediateur-creditmutuel.com

CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la convention de compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôts :

- les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture.
- les produits et services liés à ce compte dont vous bénéficiez,
- les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation

Vous pouvez la retrouver dans votre Caisse de Crédit Mutuel ou sur notre site www.creditmutuel.fr

L'intégralité des tarifs de nos produits et services reste disponible tout au long de l'année dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- ▶ Contactez votre conseiller Crédit Mutuel
- ▶ Rendez-vous sur www.creditmutuel.fr
- Ou appelez au 0821 080 080 Service 0,12 €/min + prix appel

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre Caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Ce droit d'opposition n'entraîne aucuns frais.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. N° Orias 07 024 314. Les Caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr. Contrats souscrits auprès de : ACM IARD SA et ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances. Édition Août 2024. Code UTP: MUMABNPAKV.



